

CABINET RÉGNIÉ & ASSOCIÉS

Audit Conseil

Avenue Thomas Edison – BP 50035- Téléport 4 - Futuropolis 6
86361 CHASSENEUIL DU POITOU CEDEX
Tél. : 05 49 88 02 17
E-mail : audit@regnie-audit.fr

Pierre-Antoine RÉGNIÉ
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

ASSOCIATION ECOLE NATIONALE DE CIRQUE CHATELLERAULT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023



30/05/2024

Ce rapport contient 26 pages



S.A.R.L. au capital de 125 024 € - T.V.A. intracommunautaire FR63 378 866 206
N° SIRET : 378 866 206 00030 - RCS POITIERS
Société d'Expertise Comptable et Commissaire aux Comptes
Tableau de l'Ordre et Compagnie Cour d'appel de Poitiers

Comptes annuels au 31 décembre 2023

Bilan Actif

	Du 01/01/2023 au 31/12/2023		Au 31/12/2022	
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles	1 303	1 303		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	193 757	189 063	4 694	9 648
Autres immobilisations corporelles	449 294	333 566	115 729	137 434
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	30 285		30 285	30 285
Prêts				
Autres immobilisations financières	324		324	324
TOTAL I	674 963	523 932	151 032	177 692
Comptes de liaison				
ACTIF CIRCULANT	II			
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	8 574		8 574	14 734
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	57 942		57 942	58 395
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	394 168		394 168	381 143
Charges constatées d'avance	4 671		4 671	3 931
TOTAL III	465 355		465 355	458 202
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 140 318	523 932	616 386	635 894

Bilan Passif

	31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires	514	514
Fonds propres complémentaires		6 000
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	323 933	314 809
Excédent ou déficit de l'exercice	6 351	9 125
Situation nette	330 798	330 447
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	55 773	70 113
Provisions règlementées		
TOTAL I	386 571	400 560
Comptes de liaison	II	
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	54 000	54 000
TOTAL III	54 000	54 000
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	19 150	19 284
TOTAL IV	19 150	19 284
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)	19	20
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	30 066	35 062
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 879	30 412
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	52 408	44 720
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		5 000
Autres dettes	4 913	4 534
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	42 379	42 303
TOTAL V	156 665	162 051
Ecarts de conversion passif	VI	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	616 386	635 894

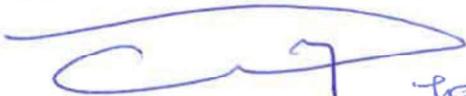
Compte de résultat

	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	77 404	77 703
- dont parrainages	1 983	1 495
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	613 318	612 742
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	8 181	9 251
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 301	2 177
Utilisations des fonds dédiés	54 000	50 000
Autres produits	1 012	169
TOTAL I	755 217	752 042
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	127 491	121 918
Aides financières	21 750	21 125
Impôts, taxes et versements assimilés	20 681	18 277
Salaires et traitements	381 921	374 861
Charges sociales	128 291	128 482
Dotations aux amortissements et dépréciations	29 669	34 281
Dotations aux provisions		704
Reports en fonds dédiés	54 000	54 000
Autres charges	6 725	7 049
TOTAL II	770 528	760 698
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-15 311	-8 655
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 765	1 043
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	2 765	1 043
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	442	503
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	442	503
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	2 323	540
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	-12 989	-8 115

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels'

- 5 -

Châtellerault le 17 mai 2024



J.P. Jaquand, Président.

8/26

Compte de résultat (Suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	5 000	
Sur opérations en capital	14 340	17 240
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	19 340	17 240
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	19 340	17 240
Participations des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	777 322	770 326
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	770 970	761 201
EXCEDENT OU DEFICIT	6 351	9 125
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	212 996	181 953
Bénévolat		
TOTAL	212 996	181 953
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	212 996	181 953
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL	212 996	181 953

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 616 386 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 6 351 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'Association :

L'Association a pour but l'enseignement des arts du cirque.

Lieu d'exploitation de l'activité de l'Association :

Le siège se situe au 2 Allée de la Laïcité La Manufacture 86100 CHATELLERAULT

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 616 386 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 6 351 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

Néant.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire .

- | | | |
|--------------------------------------|------------|------|
| • Agencements et aménagements | 4 à 12 ans | ans, |
| • Mobilier de bureau et Informatique | 1 à 3 ans | ans, |
| • Mobilier | 1 à 10 | ans, |
| • Autres | 1 à 8 | ans. |

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir :

Subvention de la Région Nouvelle Aquitaine : 57000 €

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'Investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 777000.

Provision pour risques et charges

Une provision pour risques et charges a été constituée à la clôture de l'exercice à hauteur de 19150 euros. Elle correspond à l'engagement retraite.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 64 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques de l'entité (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 2 %.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 19150 euros.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 54000 €.

Emprunts

L'Association a souscrit un emprunt en 2017 d'un montant de 60000 € auprès du Crédit Coopératif pour l'achat d'un chapiteau. Cet emprunt est garanti par le nantissement de titres financiers détenus par l'Association au profit du prêteur à hauteur de 29997 €.

Le montant restant à rembourser au 31/12/2023 est de 30066 euros.

Contributions volontaires en nature

Le nombre des heures HSE au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 761.50 heures. La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 41.16 € correspond à un montant de 31343.34 euros plus les charges y afférent soit un total de 41686.64 €.

Le salaire du coordinateur pris en charge par l'Education Nationale s'élève à 46801.08 € (charges sociales incluses).

L'association bénéficie d'une mise à disposition gratuite des locaux et terrains fournis par Grand Châtellerault pour 123308€.

Honoraires du commissaire aux comptes:

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 3121.20 € TTC

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.